



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Générale n°2025/14 - Mars 2025

L'IFFI a besoin de vous !

Afin de contribuer au renouvellement de l'agrément RNCP de la certification « Responsable conception en installations frigorifiques et climatiques » délivrée par le CNAM et dispensée à travers l'IFFI qui lui est rattachée, nous vous invitons à témoigner votre attachement à cette formation par courrier. Vous trouverez un modèle-type ci-dessous.

Pourquoi l'IFFI a-t-elle besoin de votre soutien ?

L'IFFI est en phase de renouvellement de son titre RNCP auprès de France Compétences. Ce titre est une reconnaissance officielle de la qualité et de la pertinence de la formation sur le marché du travail.

Le renouvellement de ce titre RNCP par France Compétences est essentiel pour garantir la reconnaissance officielle de la formation.

Enfin, cette accréditation ouvre droit aux financements et notamment à l'apprentissage.

Que faire concrètement ?

"IFFIstes" : si vous avez obtenu une certification avec l'IFFI, partagez votre expérience et expliquez comment elle a contribué à votre développement professionnel.

Entreprises : si vous avez embauché des certifiés IFFI, faites part de votre satisfaction et de l'apport de ces "IFFIStes" à votre activité, et de l'adéquation de leurs compétences à vos besoins.

Et faites parvenir votre courrier à :

M. Brice TREMEAC

CNAM

**292, rue Saint-Martin
75141 Paris Cedex 03**

Fichiers en téléchargement :

Trame Courrier Renouvellement Certification CNAM : (https://snefcca.com/Data/downloads/Article/7588495970_911_courrier-renouvellement-certification-cnam.docx)